

LE TRAIT D'UNION

N° 5

novembre - décembre 1994

EDITORIAL

Compte tenu de la très importante donation de photos et de documents familiaux faite par Philippe Delmas à la rédaction du T U, (une valise et plusieurs paquets), des arbres généalogiques avec photos ainsi qu'une chronique "Scènes de genre à Vignacourt" alimenteront plusieurs numéros. Nous en profitons pour lui adresser tous nos très vifs remerciements.

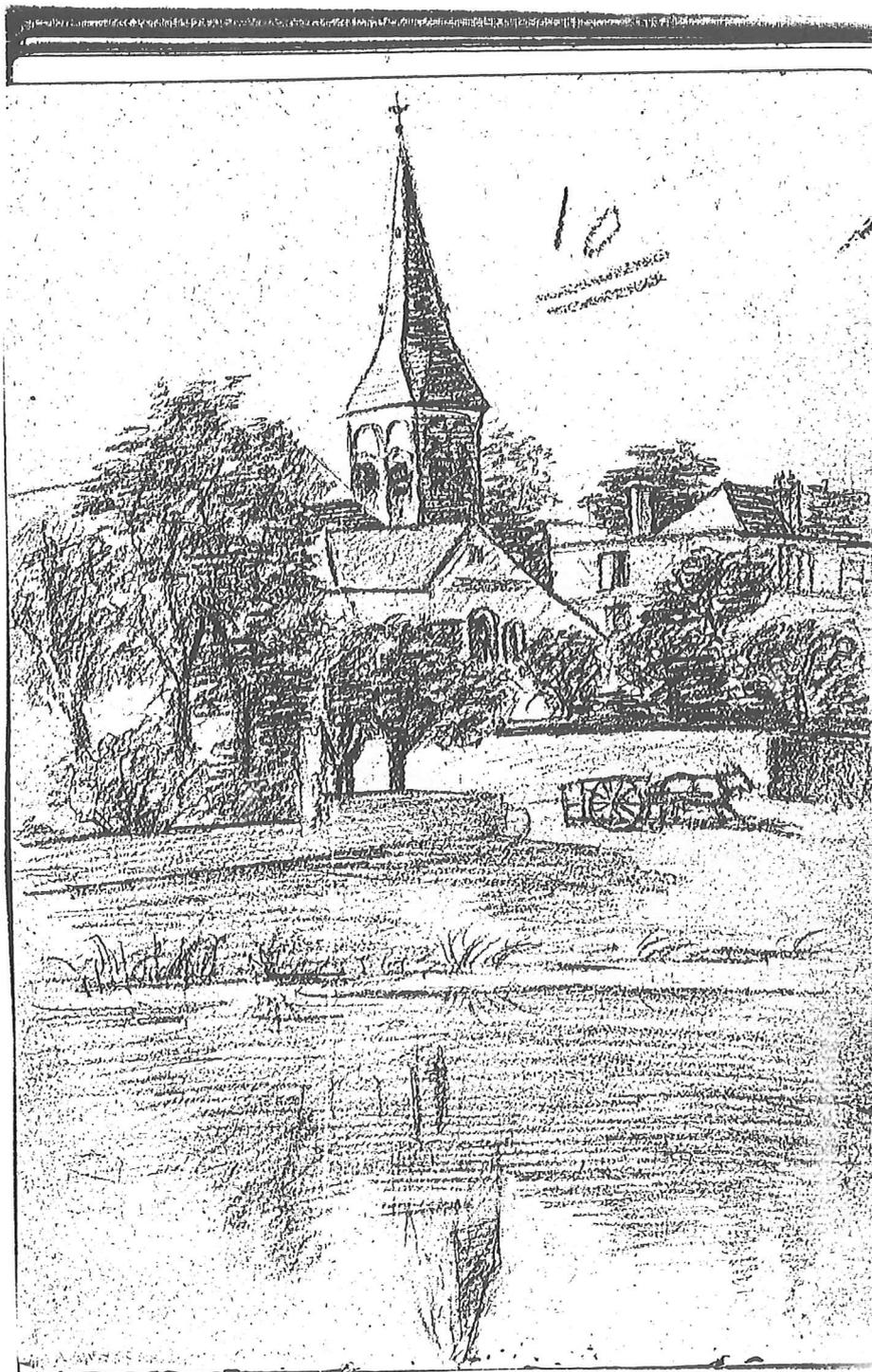
Parmi les documents, un carnet de croquis ayant appartenu à Berthe Thuillier-Lassalle que nous reproduirons pour illustrer les numéros. Le dessin ci-contre en est la première illustration.

Le thème de ce numéro est donc : renseignements complémentaires sur chaque famille.

Pour enrichir les prochains numéros, n'hésitez pas à fouiller vos archives et à m'adresser documents, photos et légendes ! Une fois publiés, ils vous seront restitués.

Bonne lecture, et en cette période de presque fin d'année: c'est de manière anticipée que je vous souhaite un Joyeux Noël ainsi que de très bonnes fêtes à tous !

Caroline



SOMMAIRE

EDITO page 1

ARBRES GENEALOGIQUES

THUILLIER page 2

LESTIENNE page 4

GROS PLAN SUR:

Alfred Thuillier ... précurseur social
page 3

PORTRAIT :

Berthe Thuillier pages 6 & 7
épouse Lassalle

COURRIER DES LECTEURS

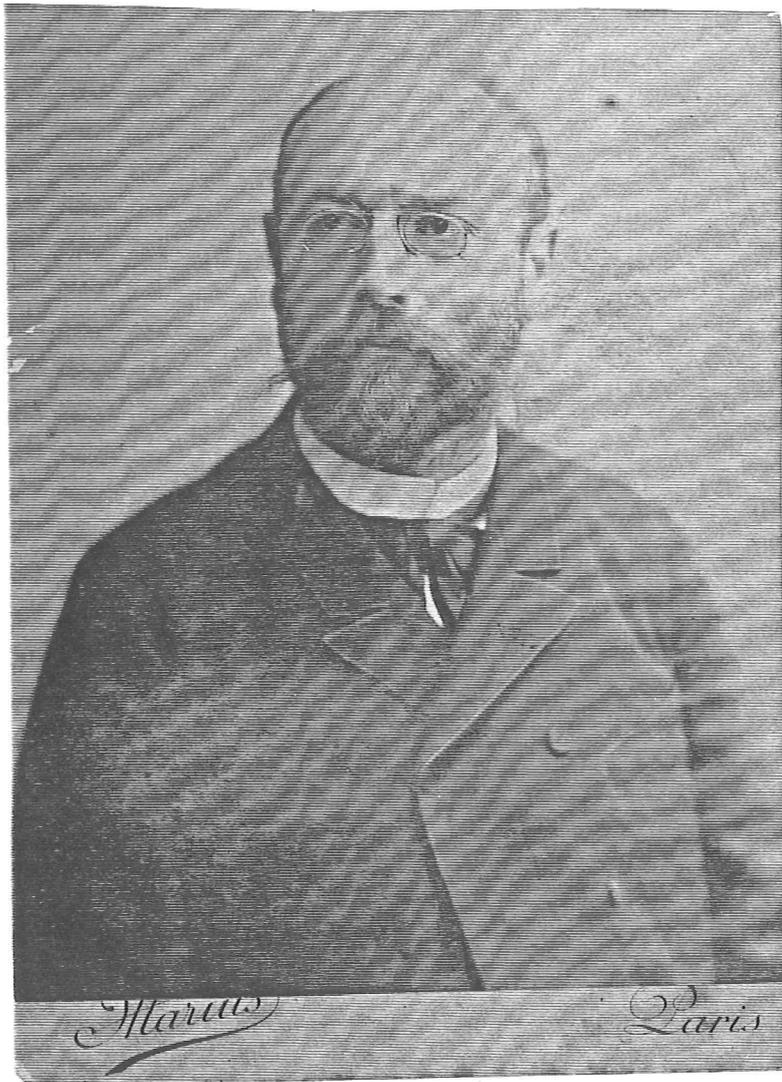
pages 11 & 12

Sont présentés dans ce numéro et dans les suivants, sous une autre forme, les arbres généalogiques Thuillier / Lestienne / Chappey pour bien situer la parenté des personnes dont les photos suivent.

DEBUT D'ARBRE GENEALOGIQUE THUILLIER

André Thuillier
1773 -
Jean-Baptiste Thuillier
1806 -
épouse en 1833 (cf. acte de mariage annexe 1)
Joséphine Mercier

Palmyre épouse Jules SCAL Alfred 1839-1912 Joseph 1842 - Francis 1847-1879 Eugène 1850-1915



Alfred THUILLIER : un précurseur dans le domaine social

La Rédaction du *Trait d'Union* vient de recevoir la copie d'un mémoire présenté par la Maison THUILLIER Frères à l'occasion de l'Exposition Universelle de Paris, en 1900, sur "la participation aux bénéfices dans l'industrie du bâtiment".

Elle a demandé à l'un de ses collaborateurs l'analyse que l'on trouvera ci-après. Elle est consciente (avec le collaborateur intéressé) que cette analyse peut-être considérée comme un tantinet ésotérique par les lecteurs non initiés à la lecture courante des affaires (au sens noble du terme !). Elle demande un peu d'indulgence aux membres de la famille qui exercent une profession libérale, n'ayant pas voulu leur faire l'injure d'une traduction résumée en langage courant.



Ce mémoire, trop long pour être ici reproduit, expose la création, en 1887, d'une Société de secours mutuel, donnant aux employés et ouvriers de la Maison une retraite à 55 ans (avec reversion sur la veuve), ainsi que, en cas de maladie, "les soins du médecin, les médicaments gratuits, et des secours en argent".

Sans doute, cette réalisation procède des idées généreuses du 19^{ème} siècle, idées qui se sont exprimées, notamment lors de la révolution quarante-huitarde (et non pas soixante-huitarde ...) et qui ont provoqué des initiatives sociales avancées (et souvent utopiques !) telle que celle de disciples de Saint-Simon, Messieurs Bazard et Enfantin (polytechniciens distingués), partis créer (dès 1832) des phalanstères en Egypte.

Sans doute, le mémoire n'échappe pas à la culture et au vocabulaire du temps, reflets d'un certain paternalisme éclairé : "l'ouvrier reste encore indifférent aux questions de prévoyance ; ... il a fallu être prévoyant pour lui ; ... on lui a imposé l'obligation de verser à une caisse de prévoyance tout ou partie du sursalaire qui lui est attribué sur les bénéfices", "l'ouvrier a besoin d'un enseignement économique et social qu'il est possible de lui donner, et dont il profitera avec le bon sens qui est dans sa nature, s'il ne se laisse pas conduire par des influences étrangères à ses propres intérêts".

Il n'en reste pas moins qu'Alfred Thuillier avait fort bien discerné la motivation essentielle de son initiative : "la conciliation des intérêts du Travail et du Capital", "la solidarité et le progrès économique, contribuant ainsi à l'apaisement social" ; les ouvriers vont prendre "d'avantage soucis de la bonne exécution d'un travail dans les conditions exigées d'économie de temps et de matières premières". Ce qui correspond parfaitement à la constatation aujourd'hui réaffirmée, qu'un personnel "motivé" et donc, participant à l'amélioration constante des processus opératoires, est considérablement plus "productif" (encore que le mot soit chargé d'une connotation trop souvent péjorative...)

Il faut vivement regretter que Monsieur Frédéric W. Taylor, et l'Organisation "Scientifique" du Travail aient occulté, pour quelques décennies, cet aspect de la nécessaire implication des travailleurs (ravalés au rôle de simples exécutants d'ordres bien pensés !).

A l'attention des lecteurs qui s'intéresseraient à la qualité et à sa reconnaissance (sous la forme, notamment, d'une certification de produit ou d'une certification de systèmes d'assurance de la qualité), qu'il soit permis de rappeler que les procédures, lourdes et contraignantes, qui accompagnent de telles certifications, ne doivent jamais occulter la possibilité et même la nécessité (voyez l'exemple japonais), d'une perpétuelle amélioration : on retrouve ici l'implication de tous, et d'abord des opérateurs de base.

Revenons à notre aïeul : il a fort bien posé quelques modalités essentielles :

- les participants à la société de secours mutuel la gèrent eux-mêmes ("nous avons proposé, et non imposé, un projet de statuts fixant nos engagements personnels, et les droits et obligations des participants") ;
 - "la comptabilité est tenue par des employés participant à nos bénéfices, ce qui exclut toute possibilité de dissimuler une partie de ceux-ci" ;
 - les participants "n'ont aucun droit de contrôle sur les opérations de notre maison", mais, du fait des dispositions ci-dessus "leurs intérêts ne peuvent être sacrifiés à notre profit, comme des sceptiques pourraient être tentés de le croire".
- Notre aïeul croit devoir préciser un facteur favorable : "nos débuts ayant été modestes, nous avons été plus que d'autres en contact permanent avec les ouvriers".

On doit en conclusion, constater :

- que l'initiative était singulière, à l'époque, car traduite par une réalisation effective et durable ;
- qu'elle était originale, dans le secteur du bâtiment (où tout chantier est spécifique et non répétitif), et dans une "PME", car elle sortait du cadre de la grande industrie et des fabrications de série ;
- qu'elle prouve qu'une participation réelle et sincère est possible dans une maison dirigée par une forte personnalité (notre aïeul possédait certainement cette caractéristique, sans laquelle il n'aurait pas conduit sa merveilleuse réussite personnelle)
- qu'elle démontre qu'une vraie participation, outre son aspect social et humain (ou, sans doute à cause de cet aspect ?), conduit à des résultats économiques non négligeables : il a été distribué "en moyenne, chaque année, une surélévation de 12% du salaire".

DEBUT D'ARBRE GENEALOGIQUE LESTIENNE



Blanche dite "GRANNY"
1853-1936
épouse Alfred THUILLIER

Julia
épouse Ernest ANGLADE

Eugène

Ernest

Léon
1869-1873



Alfred et Blanche THUILLIER (cf en annexe 2 le contrat de mariage)

Berthe (1875-1948)
ép. Lucien LASSALLE (1872-1959)

Lucie (1873-1909)
ép. Adolphe LANDRY (1874-1956)

Léon (1873-1901)
ép. Lasthénie LANDRY (1879-1962)

photo de Nadar



photo prise à Menton le 31 mars 1892
cheveux coupés après la fièvre typhoïde



Berthe

Lucie



W. M. Ostoga Menton Trouville

EXTRAIT DU BULLETIN DE L'ECOLE CENTRALE

Thuillier (Léon), promotion 1894, décédé à Dax (Landes), le 11 mai 1901.

Le plus grand malheur qui puisse frapper une famille, vient d'accabler celle de notre Camarade Léon Thuillier, mort à vingt-sept ans, plein d'avenir, terrassé au milieu d'un bonheur dont il venait à peine de jouir. Tous nos Camarades de la promotion 1894, et les habitués des réunions du Groupe de Paris, dont il fut un familier, ne se rappelleront pas sans émotion ce grand garçon à la figure ouverte et à l'abord si sympathique. Le mot de sympathie même exprime insuffisamment le sentiment qu'inspiraient sa franchise, sa gaieté et sa verve, mises au service d'un esprit des plus fins.

Entré très jeune à l'École, il en sortit, ses études terminées, pour aider son père qui dirigeait, à Paris, une importante maison de couverture et plomberie, et qui, absorbé par son mandat de sénateur, fut très heureux de se décharger sur son fils du soin de ses affaires; celui-ci y réussit brillamment.

Vivant avec lui dans une intimité constante, j'ai eu le loisir d'apprécier, mieux que personne, cette intelligence et ces généreuses qualités de cœur qui firent qu'avec lui les relations d'affaires se doublaient toujours de relations d'amitié. Quoique l'industrie qu'il dirigeait absorbât la plus grande partie de son temps et de ses forces, il avait la conviction qu'il devait s'occuper des déshérités de la fortune. D'une bonté inépuisable, il eut la conception de la vraie charité, celle qui donne non seulement les secours pécuniaires, mais l'affection et l'appui moral, et une université populaire, qu'il fonda lui-même au dépens de ses forces, restera pour consacrer les efforts qu'il fit pour l'éducation de la classe ouvrière. Ses projets furent vastes: il rêvait d'œuvres sociales, qu'il eût certainement créées, si la mort ne l'avait enlevé, à Dax, où il était allé chercher la santé, épuisé qu'il était par les fatigues d'un hiver très pénible.

Le souvenir qu'il laissera à tous ceux qui l'auront approché sera celui d'une brillante intelligence et d'une vraie bonté.

L. LASSALLE, 1894.

Berthe LASSALLE

Berthe Lassalle, née Thuillier, ma mère est née le 12 juin 1875 à Paris et est décédée le 22 août 1948 dans cette même ville.

Maman représente bien la jeune fille accomplie de la fin du XIXème siècle bien que sa famille soit très anticléricale. Berthe vit dans une ambiance austère, surtout en ce qui concerne l'éducation des jeunes filles. En présence de ces demoiselles, on surveille avec beaucoup d'attention les sujets de conversation et le langage : ainsi, à la table d'Alfred Thuillier, son père, un ami parle d'une femme "enceinte" : " Ce monsieur ne remettra jamais les pieds chez nous" précise Alfred Thuillier le lendemain.

En 1891, Berthe entre au Lycée Lamartine au moment de sa création (voir annexe). En 1895, à l'âge de 20 ans, alors qu'elle n'est jamais sortie seule, elle épouse civilement et en "grande pompe", à la mairie du Xème arrondissement, Lucien LASSALLE, camarade de l'Ecole Centrale de son frère Léon. Il est alors décidé que les deux beaux-frères dirigeront conjointement la maison THUILLIER FILS & LASSALLE. Malheureusement, à l'âge de 28 ans, Léon décède laissant une jeune épouse, Lasthénie et un bébé, Ella. Berthe pleure son frère auquel elle était très attachée et qu'elle voyait souvent puisqu'il venait tous les jours rendre visite à sa mère, Granny !

Mais mon propos est de parler de Maman, la mère de cinq enfants : Germaine, Simone, Jean, Colette, Madeleine et dont je suis la seule survivante.

Maman est une mère très attentive mais comme souvent à l'époque, elle ne s'occupe guère de ses enfants, ayant à son service nurse, gouvernante, femme de chambre Elle ne vient nous voir que lorsque nous sommes malades. Elle met alors une blouse blanche et s'installe chez nous à l'étage au-dessus et Papa de dire : "Berthe est heureuse, la voilà garde-malade !".

Entre 1914 et 1918, Maman prend la place de Papa au Bureau (maison Lassalle) où elle fait un excellent travail. Le jour de son retour de la guerre, Papa prie son épouse, qui s'est avérée une très bonne gestionnaire, de reprendre sa place à la maison. Elle accepte immédiatement, sans réclamation, sans même songer qu'elle méritait mieux que de faire salon tous les jours avec sa mère et sa sœur.

Elle ne s'occupe pas du tout de nos devoirs mais en revanche, elle suit de très près nos progrès en piano. Maman était très musicienne. Elle jouait du piano et fort bien. Nous étions tous heureux de l'entendre, surtout quand elle chantait "Le Roi des Aulnes".

Les familles Lassalle et Landry réunies formaient un orchestre qui exécutait "Le Carnaval des Animaux" de Saint-Saëns. Maman était au piano, Lucie (épouse Landry) au violon, Lala au violoncelle, Paul (Landry) à la flûte, Madeleine et moi tenions le triangle.

Des liens étroits unissaient ces deux familles à tel point qu'elles se retrouvaient tous les dimanches soirs, soit chez les Lassalle, boulevard Flandrin, soit chez les Landry installés à la Villa Montmorency. Une domestique devait rester un dimanche sur deux pour servir le dîner qui ne comptait pas moins d'une douzaine de convives. Les deux beaux-frères, Lucien Lassalle et Adolphe Landry bien que très différents de caractère, d'intérêt et de profession, s'entendaient à merveille.

Mes souvenirs de Maman me reviennent. Elle avait des goûts simples et aimait rester chez elle alors que Papa n'envisageait pas de passer un samedi soir à la maison. Papa aurait beaucoup voulu que Maman s'habillât chez les grands couturiers de l'époque : Doucet, Lelong, Lanvin, alors qu'elle adorait sa petite couturière de la rue Pixérécourt ! Elle n'avait pas non plus le goût de son mari pour le bridge. La cuisine l'intéressait fort peu. Un ami de la famille disait : "Quel dommage que les Lassalle n'aiment pas la bonne chère. Ils pourraient se permettre de nous offrir tant de bons plats !". En fait Maman s'en remettait à la cuisinière, Henriette, qui faisait presque tous les menus. Mon mari, Maurice Lamy, a été lui-même victime de l'adoration d'Henriette pour les rognons qu'il détestait tant qu'il a été fiancé !

Maman consacra une grande partie de sa vie aux fondations charitables laïques de la mairie du XVIè et au Syndicat de Garantie (œuvre sociale du bâtiment) que mon père présidait, sans oublier son rôle auprès des anciennes élèves du Lycée Lamartine. Presque tous les après-midis, elle se rendait à l'ouvroir de la mairie où elle taillait des vêtements destinés aux nécessiteux du quartier. Sa nature altruiste et sa grande gentillesse l'ont toujours portée à venir en aide aux familles défavorisées.

Les petits-enfants Chappey, Lassalle, Lamy, Weulersse, qui l'ont côtoyée de près, "Grand-Maman" pour les uns, "Mamine" pour les autres, ont certainement gardé le souvenir d'une grand-mère très calme, très douce, très artiste, très attachante.

Colette Lamy-Lassalle

ANNEXE

Un lycée de jeunes filles à la fin du siècle dernier : le lycée LAMARTINE, 121 faubourg Poissonnière, Paris IXè.

Installé dans une "folie" du XVIIe en 1891, le lycée recrute parmi les enfants de la bourgeoisie industrielle et commerçante du quartier, les familles républicaines et laïques, les familles juives et protestantes. Les Catholiques vont au couvent.

La scolarité est payante et le restera jusqu'en 1930 environ.

Le but de l'enseignement dispensé par ce lycée est de former des femmes et des mères cultivées. La possibilité de se présenter aux épreuves du baccalauréat n'est pas envisagée, sauf pour quelques pionnières.

Les élèves portent un tablier noir, une robe longue, des bottines, un chignon. Le tutoiement est interdit. L'entrée et la sortie du lycée doivent se faire dans une tenue correcte : gants et chapeau obligatoire jusqu'en 1940. Le maquillage et le port du pantalon sont interdits. La montée en classe s'effectue au sifflet.

Si nous nous référons ainsi au lycée Lamartine, c'est en raison du rôle qu'y a joué Berthe Thuillier, future Berthe Lassalle. En effet, Berthe Thuillier a fréquenté ce lycée de 1891 à 1895, date de la sortie de la première promotion et de la fondation de l'association des Anciennes Elèves, les "Alphonsines", en souvenir d'Alphonse de Lamartine. Berthe en devient la présidente en 1918 et conservera ce titre jusqu'en 1932, date approximative de l'institution de la gratuité.



Lucien LASSALLE

Lucien
jeune →



Lucie et Adolphe LANDRY

Lucie Landry dans la salle à manger
du Ministère de la Marine en 1920





Julia et Ernest ANGLADE

Marguerite (1883 - 1969)
épouse Charles MAMET

Charles Lucien
Marguerite

(photo prise à l'occasion
du Bal des 4 Arts !
dans les années 1910)



COURRIER DES LECTEURS

PHILIPPE DELMAS

33, RUE RENNEQUIN

75017 PARIS

TÉL. ET FAX : (1) 47.63.56.81

Le 14 Novembre 1994

Madame la Rédactrice en chef du TRAIT d'UNION

Chère Caroline,

Je te remercie de m'avoir transmis les deux lettres de Stéphanie : celle que tu as reproduite dans le numéro 4, et celle que tu viens de recevoir.

Quant au tableau du CARAVAGE, notre cousine d'adoption a certainement raison (j'ai cité de mémoire; la prochaine fois, je vérifierai toutes mes assertions ! j'aurais du aller à Rome : la Rédaction paie-t-elle le voyage aux envoyés spéciaux ?). D'autant plus que mes souvenirs plaçaient le tableau, précisément, à la villa Borghèse. A l'occasion, prête-moi le livre que tu as reçu.

Quant au blanc bonnet, je viens de faire de longues recherches (je ne les regrette pas !) :

- le bonnet était, dans les campagnes, un attribut féminin : c'était la coiffe des paysannes. Mais, plus généralement, le bonnet était la marque d'une catégorie ou d'une profession : ainsi, le bonnet de coton (ou bonnet de nuit) était le symbole (masculin) du bourgeois (avant le 19ème siècle, La BRUYERE en affublait "Ménalque" dans le chapitre "de l'homme" des "Caractères"); le bonnet de police était réservé aux militaires; etc..;

- le blanc était le symbole de la pureté et de l'honnêteté (et, sans doute, aussi, sans diminuer cette symbolique, c'était une couleur peu coûteuse à acheter et facile à laver...); le bonnet vert était une haute distinction épiscopale (il est devenu par la suite la marque des débiteurs banqueroutiers, puis celle des condamnés à plus de dix ans de bagne); le bonnet jaune, ou orangé, était celui des juifs, ou des bouffons; le bonnet rouge, ou phrygien, était celui des révolutionnaires (... même si elle très récente, il faut bien que j'étaie ma science);

- l'expression "c'est blanc bonnet ou bonnet blanc" est attestée depuis 1640 : elle exprime simplement "le mépris caractéristique pour la forme, en exhaltant l'identité des contenus" (dictionnaire ROBERT des expressions et locutions); pourtant, "pour l'écrivain et le poète, pour le linguiste aussi, blanc bonnet et bonnet blanc ne sont pas identiques" (ibidem).

Autrement dit, il n'existe aucune relation entre l'attribut du bonnet à la paysanne et l'expression qui chagrina Stéphanie : je te laisse le soin de la tranquiliser sur ce point.

Pour en revenir au début, il n'en reste pas moins que je n'ai pas trouvé l'identité certaine entre "blanc bonnet" et "épouse" : on n'en parle pas dans le dictionnaire de Furetière (1688) ni dans aucun des nombreux autres que j'ai pu consulter, ni dans des ouvrages traitant des expressions et locutions, ni dans l'ouvrage spécialisé : "les dénominations de la femme dans les anciens textes littéraires" !

Il s'agit sans doute d'une expression typiquement picarde : je ferai des recherches à la Bibliothèque municipale d'AMIENS à l'occasion d'un prochain voyage (les ouvrages sur la langue picarde existant à la bibliothèque du Centre POMPIDOU sont faiblarde et trop peu nombreux).

Crois à toutes mes amitiés.

Lettre de l'énigmatique mais néanmoins très sympathique Stéphanie

Chère Madame,

L'amie chez laquelle j'avais pris connaissance du numéro 3 de votre Trait d'Union vient de me montrer le numéro 4, dans lequel vous avez reproduit ma lettre relative au tableau du Caravage.

Je suis désolée d'avoir ainsi fait irruption dans votre Famille. Je n'ai pas voulu être désagréable vis à vis de l'auteur de l'article.

Mais, puisque vous voulez bien me considérer comme une cousine d'adoption, je tiens à vous dire que j'ai vérifié mon indication : il s'agit bien d'une Madone aux serpents. Je vous adresse un opuscule sur le Caravage, où vous pourrez voir (page 12) une petite reproduction. Gardez-le; vous pourrez ainsi le montrer aux membres de votre Famille qui en exprimeraient le souhait.

Mes souvenirs remontaient à une ancienne visite à la villa Borghèse à Rome; je sais que cette villa avait été fermée pour travaux : savez-vous si elle est aujourd'hui ré-ouverte ?

Permettez moi un petit regret (j'espère que vous ne m'en voudrez pas) : dans les commentaires après la traduction du texte picard, on parle de "blanc bonnet", pour désigner la femme ou l'épouse, sans donner l'explication de cette expression; certes, on peut supposer que le bonnet était la coiffure des femmes, et que cet élément en est venu à désigner celle qui le portait; mais je suis chagrinée à l'idée que l'expression a servi à constituer le proverbe "c'est blanc bonnet ou bonnet blanc" (= c'est du pareil au même), qui voudrait dire que toutes les femmes se valent ! Vous comprendrez que, de par ma condition féminine, je m'insurge contre cette interprétation !

Je vous demande de croire à mes sentiments, sinon familiaux, tout au moins très amicaux.



Stéphanie

4 novembre 1994

Solution de la devinette : c'était Tante Madeleine Weulersse qui annonçait les obsèques de sa tortue.

Questionnaire paru dans le précédent numéro : Je remercie l'auteur de l'unique réponse enregistrée à ce jour...

AU SOMMAIRE DU PROCHAIN NUMERO :

THEME : "Y a-t-il un membre de la famille candidat aux prochaines élections présidentielles ?" Si oui, quel est son programme électoral ?

SUITE DES ARBRES GENEALOGIQUES : LES GENERATIONS SUIVANTES

SCENES DE GENRE A VIGNACOURT

DIVERS